

Dossier de demande
d'autorisation d'exploiter

Enquête publique
Réunion d'ouverture du 13
novembre 2025

13 novembre 2025





 GROUPE
ATLANTIC

Site de Fontaine

GROUPE
ATLANTIC

NOTRE CŒUR D'ACTIVITÉ

HVAC*: Chauffage de l'eau et de l'air,
rafraîchissement et traitement de l'air.

GROUPE ATLANTIC conçoit, produit et
commercialise des **solutions**
et **systems éco-performants,**
accessibles à tous et adaptés à chacun.

NOTRE MISSION

Transformer les
énergies disponibles
en bien-être durable



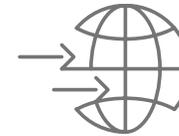
12 000

COLLABORATEURS



2,8Mds€

CHIFFRE
D'AFFAIRES NET



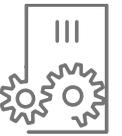
4

PRÉSENCES
COMMERCIALES
SUR 4 CONTINENTS



33

SITES
INDUSTRIELS



9M

D'APPAREILS
PRODUITS / AN

LES MARQUES DU GROUPE

MARQUES INTERNATIONALES :

atlantic



MARQUES MULTI-PAYS* :



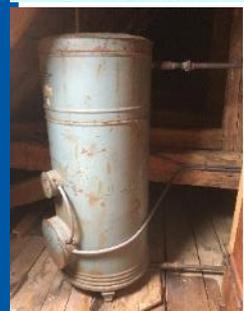
MARQUES NATIONALES :



Le site de Fontaine



Historique



1910 2000 2003 2007 2009 2010 2012 2014 2018 2019 2022 2023

CHAUFFE-EAU PETITE CAPACITE – 10L à 100L

CHAUFFE-EAU ELECTRIQUE ; CETHI ; PECS – 75 à 300L

Création de
SAUTER

Création de la
SATE suite à la
saturation des
lignes de CICE
7 300 m²

Démarrage de
l'activité GCE

Extension du
bâtiment de
2300 m²

Extension du
bâtiment de
10000 m²

Mise en
place de la
ligne FB3

Démarrage de
l'activité chauffe-eau
thermodynamique

Démarrage de
l'atelier serpentin

Certification
ISO9001 : 2015

Fusion avec la
société CICE
(TUP)

Ouverture du site
de Fontaine 2

Démarrage de
l'atelier PAC

Les chiffres

Une croissance continue...



45
collaborateurs

7,6 M€
chiffre
d'affaires

158 000
chauffe-eaux
produits par an

1
ligne de
fabrication

30
références
produits finis

Les chiffres

Une croissance continue...



270
collaborateurs

84 M€
chiffre
d'affaires
(hors activité logistique)

310 000
chauffe-eaux
produits en
moyenne par
an

1
ligne de
fabrication
2
ateliers de sous-
traitance

363
références
produits finis

Plus de 66 M€ investis sur le site depuis sa création

Les hommes et les femmes

270 salariés dont :

- 170 en production / logistique / expéditions
- 25 personnes en R&D
- Recours à des équipiers intérimaires
- Services structures

Nos engagements, nos valeurs :

- La sécurité
- L'esprit d'équipe
- Le travail



La production

Volume de fabrication jusqu'à 2000 produits par jour

- Organisation en 2x 8 ou en 3x 8
- Changement de série en temps masqué
- Cadence : de 80 à 120 produits par heure

Gestion d'un parc de 363 références de produits finis

- Gestion des produits sur stock ou à la commande
- Mini de lancement à 8 produits

2 ateliers de sous-traitance interne, dédiés :

- A la fabrication des échangeurs de chaleurs
- A la fabrication des pompes à chaleur

Capacité maximale : 400 000 chauffe-eaux par an



Nos produits

/ Chauffe-eau électrique



/ Ballons échangeurs



/ Chauffe-eau thermodynamique



Présentation des produits – Chauffe-eau électrique



- 1 Cuve en acier émaillé
- 2 Résistance stéatite protégée par un fourreau
- 3 Protection dynamique anticorrosion ACI Hybride
- 4 Canne de sortie eau chaude
- 5 Thermostat électronique
- 6 Brise-jet
- 7 Mousse de polyuréthane haute densité 0% CFC

- 1 Cuve en acier émaillé
- 2 Résistance blindée
- 3 Anode magnésium
- 4 Canne de sortie eau chaude
- 5 Doigt de gant de sonde
- 6 Brise-jet
- 7 Mousse de polyuréthane haute-densité 0% CFC

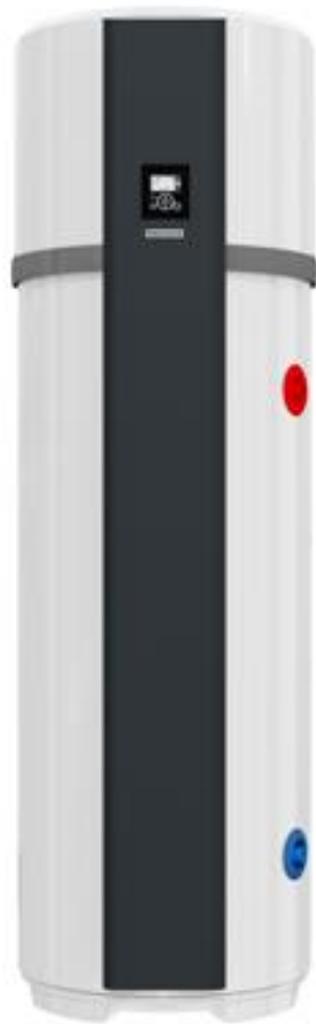


Présentation des produits – Ballon échangeur



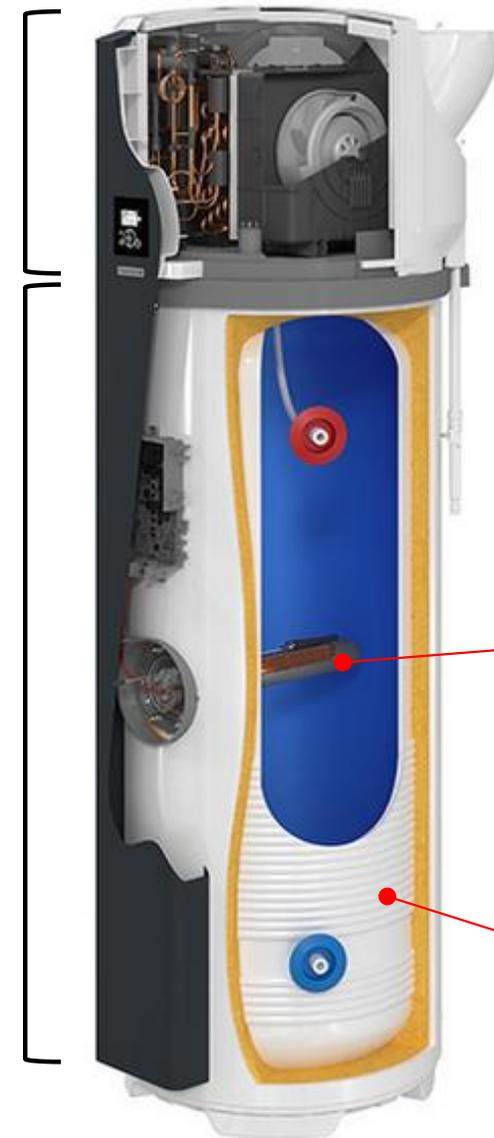
Echangeur (serpentin)

Présentation des produits – CETHI



Pompe à
chaleur
(PAC)

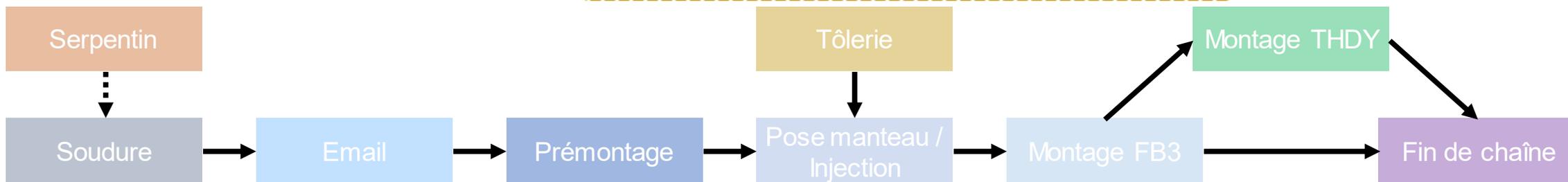
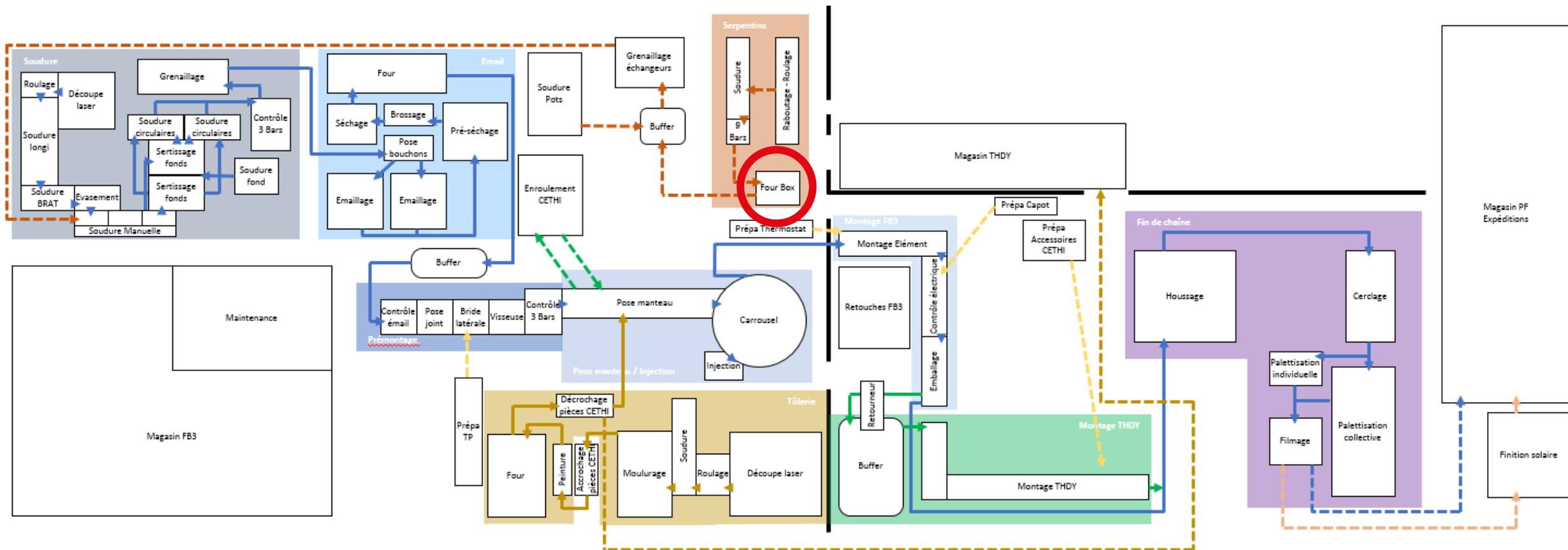
Cuve



Appoint
électrique

Condenseur
enroulé
autour de la
cuve

Site de Fontaine



Régularisation administrative pour la modification d'un équipement engendrant le passage à autorisation sous une nouvelle rubrique

Le site CICE est soumis à Autorisation et actuellement régit par l'Arrêté Préfectoral n°2014274-0012 du 01/10/2014.

Les rubriques et régimes de classement régulièrement autorisés au titre des ICPE sont les suivants :

Classement ICPE	Rubriques AP 2014	Rubriques site actuelles
Autorisation	1158 2660	2566
Enregistrement	/	2940
Déclaration	2560 2570 2575 2663-1 2925 1185-3	2560 2570 2575 2663-1 2925 1185-3 2660 2910 4725

Régularisation administrative pour la modification d'un équipement engendrant le passage à autorisation sous une nouvelle rubrique

Historique :

- 2 fours à émaillage (rubrique 2570 sous le régime de la Déclaration / reprise dans l'arrêté préfectoral n°2014274-0012).
- Conversion d'un four email en four à pyrolyse pour l'atelier serpentins (Objectif : supprimer les potentiels résidus de graisse et salissures éventuellement déposés lors de la manipulation des serpentins)
- Pas de modification technique du four – Changement du classement ICPE de la société (rubrique 2566 - Nettoyage, décapage des métaux par traitement thermique sous le régime de l'Autorisation car > à 2000 L)

Régularisation administrative pour la modification d'un équipement engendrant le passage à autorisation sous une nouvelle rubrique

La mise à jour du dossier de demande d'autorisation prend en compte :

- La demande d'autorisation d'exploiter pour le four pyrolyse,
- La mise à jour des capacités et conditions de stockages (depuis décembre 2024, la majorité du stockage des produits finis a été déplacée sur la plateforme (VAILOG/Plateforme Logistique Est) – Diminution du potentiel calorifique de l'usine),
- Mise à jour du classement ICPE global du site.

Le process de fabrication



Le four à pyrolyse



Un box avec des serpentins

Le process de fabrication

Fabrication du serpentin :

Le serpentin équipe les ballons échangeurs (une partie des produits fabriqués sur le site)

La fabrication du serpentin est réalisée à partir de tubes en acier droits qui sont approvisionnés en matière première. Le serpentin est en forme de spirale. Il sert à transporter l'eau de chauffage et réchauffe à son contact l'eau contenue dans la cuve.



Echangeur (serpentins)

Le process de fabrication

Etapes de fabrication :

- Découpe manuelle du tube à la longueur souhaitée (cisaille)
- Raboutage / roulage à froid : Opération mécanique permettant de donner la forme caractéristique en serpentins et la bonne taille à la pièce.
- Soudure : Des barres de maintien des serpentins et des piquages sont soudés manuellement dans des cabines. La soudure est réalisée avec du gaz (mélange Argon-CO2) en provenance de la centrale de distribution des gaz positionnée à l'extérieur.
- Contrôle 9 bars : La qualité des soudures est contrôlée par immersion dans un bain d'eau permettant de détecter des fuites.
- **Pyrolyse.**
- Grenillage
- Emaillage.
- Montage.

Le process de fabrication de pyrolyse

- Les serpentins (stockés dans des « box ») sont positionnés et retirés de l'intérieur du four avec un chariot de manutention.
- Pour permettre leur émaillage, les serpentins passent dans le four « box » utilisé comme four à pyrolyse. Ils sont ainsi soumis à une température de 450°C durant 1 h afin d'enlever tout résidu.
- Le four à pyrolyse du site a une capacité volumique de 31 200 l. Sa puissance thermique est de 1 200 kW.
- Le four utilise du gaz de ville comme combustible et les rejets du brûleur sont canalisés en toiture. Les rejets du process ne font pas l'objet d'un rejet à l'extérieur et sont diffus dans l'atelier.
- Le four à pyrolyse permet de réaliser un nettoyage des éventuelles traces de graisses et salissures résiduelles qui peuvent se trouver sur les pièces :
 - Huile de formage/de protection contre la corrosion du tube,
 - Huile de coupe éventuelle des tubes,
 - Graisse lors de la maintenance sur les différentes machines,
 - Traces liées à l'utilisation d'anti-gratons,
 - Traces en provenance de l'immersion dans l'eau pour le contrôle d'étanchéité des soudures

D'un point de vue environnemental

- Fonctionnement au gaz naturel avec un brûleur.
- Rejets atmosphériques (rejets du brûleur) identiques à ceux du four initialement autorisé (en extérieur via une cheminée en toiture).
- Pas de consommation ni de rejets d'eau.
- Absence de produits liquides pouvant engendrer des pollutions des sols et sous-sols.
- Activité qui n'est pas génératrice de déchets.
- Pas de modification concernant le niveau sonore dans l'environnement.

Le passage en fonctionnement pyrolyse du four, objet de la nécessité de la présente demande d'autorisation environnementale, ne modifie pas les incidences potentielles du site sur son environnement, par rapport aux conditions autorisées par l'arrêté préfectoral de 2014.

Dispositions générales organisationnelles

- Les fiches de données de sécurité des produits stockés ou utilisés sur le site sont tenues à la disposition du personnel.
- Les mesures techniques et organisationnelles prises permettent de garantir le respect des règles de compatibilité / incompatibilités des produits
- Les plans d'évacuation et les consignes sont affichés.
- L'ensemble du personnel intervenant dans l'établissement, y compris le personnel des entreprises extérieures, reçoit une formation sur les risques des installations et la conduite à tenir en cas de sinistre.
- Les zones de l'établissement susceptibles d'être à l'origine d'incendie ou d'explosion sont identifiées.

DISPOSITIONS GENERALES TECHNIQUES – MESURES DE SECURITE

Risque Incendie :

- Protections contre la foudre – Contrôles annuels
- Permis de feu pour tous travaux par points chauds
- Interdiction de fumer sur le site sauf dans une zone spécifique
- Protection contre l'électricité statique : mises à la terre, vêtements/chaussures et outils antistatiques dans les zones où le risque existe
- Détection gaz sur les installations le nécessitant
- Contrôle annuel des installations électriques (thermographie, ...)
- Stockage des produits chimiques incompatibles dans des locaux/zones de rétention distincts
- Chaudière à gaz située dans un local spécifique
- Formation du personnel, information des intervenants extérieurs pour TOUS travaux

Mesures de prévention et de protection vis-à-vis du risque de pollution des eaux, du sol et de l'air – Nuisances sonores

- Epanchage accidentel de produit

- Produits liquides stockés sur rétention, dans des armoires de sécurité en extérieur
- Zones de dépotage associées à des rétentions avec vanne d'isolement
- Kits d'intervention avec absorbants, personnel formé

- Eaux de ruissellement sur sols souillés :

- Présence de séparateurs hydrocarbures pour le traitement des eaux pluviales avant rejet
- Bassin d'orage

- Eaux d'extinction incendie :

- Présence de vannes de fermeture du réseau d'eau pluvial

- Rejets atmosphériques :

- Contrôles annuels

- Bruit dans l'Environnement

- Contrôle triennal



**MERCI
POUR VOTRE ATTENTION**